COMMUNE DE SOULAINES SUR AUBANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit du mois d'août à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'août, sous la présidence de Monsieur COLAS Michel, Maire.
Convocation du : 18 août 2017
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 11
Conformément à l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie sous huitaine.

Etaient présents : Michel COLAS, Michel ROBERT, Christophe GOURICHON, Marie-Claude GUILLOT, Marie-Jo PERTUE, Christian BONFANTI, Pascal FERRAND, Alain PHILIPPE, Nathalie HUBERT, Alain AGATOR. Claude LEGUILLON.
Etait (ent) absent (s) excusé(s) : Marie SALLÉ qui a donné pouvoir à Michel ROBERT, Yannic ROBIN, Christine CHAUVEAU.
Etait (ent) absent (s) non excusé(s) : /
Secrétaire de séance : Michel ROBERT
Date de publication :

Date de transmission à la Préfecture :

Le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2017 est adopté à l'unanimité des présents

---

50 / 2017

SALLE COMMUNALE H. CORTEQUISSE : TARIFS

M. le Maire, rappelle les tarifs pratiqués actuellement :

- **Location salle communale H. Cortequisse (DCM du 21/11/2016)**

Caution 230 €	Location 1 journée dans la semaine		Loca°week-end		Loca°24 déc./ 25 déc.			Loca°31 déc./ 1er janv.		
	Format° Réunions Ass.géné.	Manifesta° familiales	1 journée	2 journées	location 24/12	Loc 25/12	Loc 24/12 & 25/12	Loc 31/12	loc 1er janvier	Loc 31/12 & 01/01
Habitants de Soulaines	80 €	80 €	100 €	140 €	220 €	90 €	280 €	220 €	90 €	280 €
Extérieurs	100 €	200 €	240 €	340 €	370 €	190 €	460 €	370 €	190 €	460 €

Pour une association extérieure : tarif appliqué : 10 € /heure (sous réserve de disponibilité)

Il ajoute que, suite à la rénovation et l'extension de cette salle, de meilleures prestations seront proposées.
Il propose de réactualiser les tarifs.

Ainsi après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour, 1 abstention), décide :

↳ de fixer les tarifs, ci-dessous, pour toutes locations, à compter du 1er septembre 2017 ;

Caution 500 €	Location 1 journée dans la semaine		Loca°week-end		Loca°24 déc./ 25 déc.			Loca° 31 déc./1er janv.		
	Format° Réunions Ass.géné.	Manifesta° familiales	1 journée	2 journées	location 24/12	Loc 25/12	Loc 24/12 & 25/12	Loc 31/12	loc 1er janvier	Loc 31/12 & 01/01
Habitants de Soulaines	110 €	110 €	150 €	220 €	270 €	160 €	380 €	270 €	160 €	380 €
Hors commune	130 €	250 €	310 €	470 €	460 €	270 €	570 €	460 €	270 €	570 €

Pour une activité proposée par une association extérieure le tarif appliqué sera de 10 € /heure (sous réserve de disponibilité)

↳ de fixer la caution à 500,00 € pour toutes demandes de location ;
↳ de maintenir la demande de versement des arrhes correspondant à 50% du montant de la location.

Fait à SOULAINES S/ AUBANCE

Le Maire,

Michel COLAS

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois